



Délégation de SARRALBE

Le 07.02.2023. - FORMATION - D.A.

**Objet :** Formation **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et Initiation à la Réduction des Risques (IRR).**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Croix-Rouge Française, Unité de Sarralbe, organise une session de formation aux Premiers Secours en 9 heures avec, à l'issue, si les conditions d'assiduité et de compétence le permettent, la délivrance du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1). Ce cycle peut être suivi dès l'âge de 14 ans.

Les cours sont dispensés le **Samedi 4 Mars 2023 de 08 heures précises à 18h30 dans la salle du Centre de Secours de Sarralbe**. Le déjeuner sera pris en commun. Les textes officiels exigent une participation totale : **aucune absence ne sera acceptée pendant la durée de la formation.**

Les candidats à cette formation sont priés d'adresser :

1. **la fiche individuelle d'inscription ci-jointe dûment remplie et signée ;**
2. **le montant de 70 € (repas compris) par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Croix-Rouge Française, Unité de Sarralbe (encaissé fin mars) ;**

à Monsieur Denis ABT

8 rue de l'Espiègle - 57 430 SARRALBE - Tél. : 03 87 97 03 75.

Le nombre de places étant limité à 14 personnes, votre inscription devra nous parvenir **au plus tard le Mercredi 1er Mars**. Si toutefois, le quota de 14 personnes était atteint avant cette date, ou si le seuil minimum de 6 candidats n'était pas atteint, vous en seriez informé par téléphone et votre chèque retourné. Votre candidature sera, avec votre accord, retenue pour la prochaine session.

Un reçu et une attestation de stage vous seront délivrés sur demande.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un très bon stage.

La Direction Locale de la Formation.

PJ : 1 fiche individuelle d'inscription.